

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par AN.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 5 Mars

NOUVELLES POLITIQUES

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis mardi, à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.

Ils se sont entretenus de l'interpellation sur l'Algérie au Sénat et de l'ordre du jour auquel se ralliera le gouvernement, suivant les indications données à la tribune par M. Constans.

Ils se sont en outre occupés de la proposition de M. Méline relative au dégrèvement du principal de l'impôt foncier pour les terres ensemencées en blé au printemps de 1891.

MM. Rouvier et Devèlle ont fait connaître qu'ils devaient conférer à ce sujet avec la commission du budget.

M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, a fait signer ensuite deux décrets.

Le premier porte réorganisation du conseil des bâtiments civils et règle sa composition et ses attributions.

Le second nomme une commission supérieure permanente des palais civils et des palais nationaux. Cette commission, instituée déjà par M. de Freycinet en 1870, supprimée en 1881 lorsque les bâtiments civils et les palais nationaux furent réunis au ministère des beaux-arts, est ainsi composée.

MM. Bardoux, Boulanger, Tirard, Tolain, sénateurs ; Casimir Périer, Clémenceau, Delmas, Deschanel, Folliet, Hubbard, Pichon, députés ; Picard, Tétreau, conseillers d'Etat ; Lenepveu et Roll, artistes peintres ; Dalou et Dubois, statuaires.

Font également partie de la commission : le directeur général de l'enregistrement du domaine et du timbre, le directeur des beaux-arts, le directeur des travaux de Paris, les directeurs du ministère des travaux publics et les quatre inspecteurs généraux des bâtiments civils.

Conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a clos ses séances après avoir émis des avis, favorables à tous les projets que lui a soumis le ministre du commerce.

M. Jules Roche, fort de ces approbations, n'a plus maintenant qu'à achever l'élaboration de ces divers projets pour les soumettre au Parlement. Il va être interrompu dans cette œuvre par la discussion des tarifs de douane. Toutefois le projet de loi concernant l'office du travail sera prochainement déposé.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT. — 19

LE

Conscrit de Corbeil

PAR AUGUSTE VILLIERS

XI

SOUS LES LILAS

Aux premiers mots qu'elle lut, son cœur bondit ; elle ferma les yeux et fut plusieurs minutes à reprendre la force de continuer.

Elle avait lu :

« — Ma Jenny, ma fiancée. »

— Mon Dieu ! dit-elle, moi, devenir sa femme, un tel bonheur serait-il possible ?

Et elle continua :

« Vous avez refusé de m'entendre, Jenny, et je suis le premier à applaudir le sentiment qui vous a fait agir. »

« Pourtant, vous m'aimez comme je vous aime je le sens, et les élans de mon cœur ne peuvent me tromper. »

« Oui, sur le souvenir de la sainte femme qui fut ma mère, je veux que vous soyez ma femme vous ne pouvez douter ni de mon amour profond ni de mon courage, je vaincrai tous les obstacles et un jour prochain nous serons unis. »

« Mais pour maintenir ce courage, il faut que

Les Incidents franco-allemands

La Gazette de Cologne apprend de source sûre que le gouvernement considère l'incident franco-allemand comme terminé par les dispositions prises relativement aux passeports en Alsace-Lorraine. Pourvu qu'il ne se produise pas de nouveaux incidents, il n'est pas dans ses intentions de prendre d'autres mesures. Le gouvernement français ne recevra pas de note diplomatique ni aucune communication officielle relative à la question.

On lit dans la correspondance parisienne du Times :

« La France a beaucoup à se reprocher, car la visite gracieuse de l'impératrice, qui a toujours aimé la France, n'aurait pas dû tourner ainsi. Mais l'Allemagne a commis des fautes pour le moins aussi grandes. Je ne parle pas des visites à Saint-Cloud et à Versailles, qui ont eu lieu certainement, et dont je n'aurais pas parlé si je n'avais pas été certain qu'elles avaient été faites, mais la mesure prise contre l'Alsace *ab irato*, laquelle est à la fois un symptôme fâcheux et dangereux. Quand un homme est souverain d'une nation puissante, il ne vaut rien pour lui de céder à un premier mouvement de colère. »

Après avoir constaté que la colère de l'empereur est juste, la correspondance ajoute :

« Elle devient coupable et désastreuse, si l'empereur se laisse aller à en tenir compte pour faire des lois et promulguer des décrets. Le retrait des concessions relatives au passeport ressemble à l'acte de ce roi barbare fouettant les vagues de la mer. Cela nous ramène à vingt-cinq siècles en arrière et quel qu'en soit le résultat, la mesure prise n'en restera pas moins une bévue malheureuse. Au surplus, elle est impolitique. »

On mande de Berlin que le cabinet de Paris aurait reçu l'assurance que le gouvernement allemand reconnaît son absolue correction pour tout ce qui concerne le séjour de l'impératrice Frédéric à Paris.

On confirme, d'autre part, que l'empereur a reçu de sa mère une lettre désolée, dans laquelle l'impératrice Frédéric adjure son fils de ne pas maintenir l'aggravation apportée aux mesures concernant les passeports. L'impératrice demande instamment que son voyage à Paris n'ait pas pour conséquence des mesures qui frappent les populations de l'Alsace-Lorraine. Elle affirme qu'elle a parcouru avec la princesse Marguerite tous les quartiers de Paris, que certainement de nombreux Alsaciens-Lorrains ont dû la voir, et que personne ne lui a manqué d'égards. « J'ai

vu plus joyeuse que les jours précédents. Jean-Pierre eut sa part de gaieté. Le pauvre garçon ne savait ce que cela voulait dire. »

Il songeait à part lui ceci :

« Le militaire part et elle est gaie ! Il y a quelque chose là dessous. »

Le dîner fut rempli d'entrain. M. Durand souriait de plaisir en voyant sa fille fredonner joyeusement.

Vers huit heures, on se leva, et le patron invita Jean-Pierre à aller prendre le café à la place Saint-Léonard, où il allait faire quelquefois sa partie de billard.

Les deux femmes enlevèrent le couvert et les restes du dîner, puis Mme Durand alla causer un peu (c'était dimanche) avec les voisines, avant de se livrer à son tricot, ou plutôt à son sommeil quotidien.

Jenny resta seule, et, fermant la porte de la cour elle se dirigea vers son cher jardin.

Le cœur lui battait bien fort. Elle ne se dissimulait pas que sa présence au rendez-vous était un aveu.

Se présenter à Maurice équivalait à dire je vous aime !

Elle se disait bien que c'était pour empêcher un suicide et autres choses plus ou moins sentimentales. Le fait était là.

Jenny avança jusqu'aux lilas, hésitant à se cacher sous leur ombre.

Elle crut entendre un mouvement, un bruit, derrière ou au-dessus d'elle ; elle se retourna, ne vit rien et entra vivement.

Elle sourit d'avoir eu peur.

Tout à coup elle s'arrêta. Elle ne poussa pas un

reçu à Paris, déclara l'impératrice, l'hospitalité la plus courtoise. »

On assure même que la mère de Guillaume II aurait adressé au comte de Munster une lettre destinée à la publicité et dans laquelle, après avoir prié l'ambassadeur d'être son interprète auprès de toutes les personnes qui se sont fait inscrire à l'ambassade, elle constaterait le parfait accueil qu'elle a reçu à Paris. C'est sur un ordre venu de Berlin que cette lettre n'a pas été publiée.

L'opinion générale est que M. Herbette sera déplacé ainsi que M. de Munster.

Le bruit court que le prince de Hohenlohe, statthalter d'Alsace-Lorraine, a fait parvenir sa démission à l'empereur. Son successeur serait le général de Waldersée.

Le passeport en Alsace-Lorraine

Le Lorrain annonce que tous les commissaires de police spéciaux des gares-frontières d'Alsace-Lorraine ont été convoqués au ministère de Strasbourg où ils recevront des instructions spéciales concernant l'application du passeport sous sa nouvelle forme.

Les nouvelles dispositions sur les passeports ont été appliquées mardi, aux gares frontières allemandes.

A Novéant, tous les voyageurs étaient en règle.

On assure que le ministre d'Alsace-Lorraine a décidé que les voyageurs étrangers munis d'un billet direct de Paris à Munich, seraient dispensés des formalités du passeport. Un fonctionnaire de la police accompagnera l'Orient-express d'Avricourt à Carlsruhe. Les commissaires spéciaux d'Avricourt et Montreux-le-Vieux ont à leur tête des assesseurs du gouvernement qui sont entrés en fonctions mardi. Dans quelque temps seulement, on pourra apprécier l'effet complet des nouvelles mesures concernant les passeports. Actuellement le nombre de voyageurs munis de passeports est encore assez considérable. Mais, à l'avenir, le visa ne sera plus accordé que difficilement. Aucun changement n'est apporté dans les formalités à remplir par les Alsaciens-Lorrains.

L'empereur d'Allemagne

L'empereur a assisté lundi à un dîner d'officiers du 1^{er} régiment d'artillerie de la garde. Répondant à un toast du colonel Nenbrunn, l'empereur a prononcé une allocution dans laquelle il a fait ressortir le développement de l'artillerie et a rappelé le succès de cette arme pendant la guerre de 1870-71.

« L'artillerie, a dit l'empereur, est aujourd'hui à la fois la moelle et la moelle épinière des batailles » (sic).

L'empereur en terminant, a bu au régiment. M. de Waldersée se trouvait au nombre des assistants.

Les menées de Bismarck

Une ligue se forme actuellement en Allemagne pour combattre les réformes proposées par l'empereur Guillaume.

Cette ligue, dont Bismarck est le président réel, compte déjà 1,292 membres recrutés surtout dans l'aristocratie en Hanovre, Brunswick, Mecklembourg, Hesse et Westphalie.

Des comités sont formés à Hambourg, Brême et Lubeck.

Voyage de la reine d'Angleterre

La reine d'Angleterre doit débarquer à Cherbourg le 23 mars et, de là, se rendre directement dans le midi de la France. On ne sait pas, qu'elle doive s'arrêter à Paris.

Au Sénégal

On assure qu'Ahmadou, après avoir évacué Niour, s'est réfugié dans le pays des Maures-Dowaiches où il a eu des entrevues avec Aliboury et Abdoul Boubakar. Il cherche à reconstituer dans ce pays un noyau de résistance à notre colonie.

« L'Océanien »

L'Océanien, venant d'Australie, est arrivé mardi à Marseille.

Le colonel Pons, de l'infanterie de marine, commandant militaire de la Nouvelle-Calédonie, est mort, le matin, en vue du port.

En Nouvelle-Calédonie, on signale l'évasion de l'ex-adjutant Châtelain, interné à la presqu'île Ducos.

Châtelain a été arrêté à Saint-Vincent et incarcéré, ainsi que le libéré qui avait favorisé sa fuite.

Châtelain avait été condamné, on se le rappelle, pour espionnage et haute trahison.

Aux Iles-sous-le-Vent (Taiti), on signale de graves désordres. Les rebelles ont massacré nos partisans.

L'Océanien apporte de Madagascar, où il a fait escale, les nouvelles suivantes :

« Une crue du Yaraka a détruit presque tous les villages bâtis sur les rives du fleuve. On déplore de nombreuses morts. »

« Les dernières nouvelles de Sainte-Marie sont mauvaises. La colonie a souffert cruellement d'un cyclone. »

cri, laissa prendre sa main et entendit murmurer :

Jenny, merci, vous m'aimez et je suis le plus heureux des hommes ! Maurice était devant elle, un genou en terre, et dans l'obscurité elle devinait ses yeux ardents qui dévorait les siens.

— Vous, Maurice ! dit-elle machinalement.

— Ne m'attendiez-vous pas.

— Si, mais c'est pour vous dire...

— Ne dites rien, ma belle fiancée, et laissez-moi vous faire connaître, au contraire, tout ce qu'il faut que vous sachiez.

— Mon-jeur Maurice.

— Oh ! n'ayez crainte. Venez sur ce banc, ou nous avons joué tous deux enfants, où depuis vous vous êtes assise, hélas sans songer à moi, mais que nous n'oublierons plus à partir de ce moment.

Il la fit asseoir sur le banc et se mit près d'elle.

Durant quelques instants un silence s'établit entre eux.

Maurice n'avait pas quitté la main de Jenny, et la jeune fille ne songeait pas à la retirer.

Leurs bouches ne parlaient pas, mais leurs cœurs parlaient tout bas.

Ce fut Jenny qui prit la parole :

— C'est donc vrai, dit-elle, que vous m'aimez et vous songez à me demander à mon père ?

Maurice lui pressa la main et répondit de cette voix pénétrante inspirée par l'amour :

— Si je vous aime ! Jenny, vous le demandez ? Oh ! vous pouvez ne pas croire mes paroles, mais vous croirez ma vie toute entière, que je vous offre avec mon nom : vous croirez le ser-

Le gouverneur de Nossi-Bé a commis de nouvelles atrocités en forçant les Betmisakaras à décapiter leurs proches parents.
 » A Majunga, un raz de marée a détruit une quantité considérable de maisons. La résidence de France a été emportée. »

Tirage financier

Lundi a eu lieu au ministère des finances le tirage au sort de celle des 161 séries du 3 % amortissable dont le remboursement doit avoir lieu le 16 avril prochain.

La série sortie est le n° 93.
 Les séries sorties des tirages précédents sont les suivantes : 3, 8, 86, 116, 127, 156, 161, 163, 170, 174, 180, 19.

Les grèves

Par suite d'une réduction de 10 % sur leur salaire, les ouvriers lamineurs de Beaune et de La Croix se sont mis en grève depuis lundi.

On craint l'extension de ce mouvement aux laminoirs du Centre, à La Louvière, où une mesure analogue est imminente.

Saint-Etienne, 3 mars.

Un commencement de grève a eu lieu aujourd'hui aux houillères de Saint-Chamond. Deux ou trois cents mineurs ont quitté le travail, se plaignant de ce qu'on ait ouvert des chantiers nouveaux sans leur dire quels seraient les prix payés. On croit qu'il n'y a qu'un malentendu et que la grève ne durera pas.

Belgique

A l'occasion du tirage au sort, le parti ouvrier de Bruxelles a organisé, lundi, une manifestation pour protester contre le remplacement militaire. Le cortège, composé d'un millier d'ouvriers drapeau et musique en tête, a parcouru les principales rues de la ville, chantant *la Marseillaise*. Aucun incident ne s'est produit. Un meeting ensuite a été tenu, au cours duquel ont été prononcés des discours condamnant le remplacement et revendiquant le suffrage universel.

En Angleterre

Le juge sir J. Fitz-James Stephen, qui est atteint depuis longtemps d'aliénation mentale, ne semble pas disposé à donner sa démission. Il veut continuer à juger et surtout à condamner à tort et à travers. Il est inamovible et le gouvernement ne peut le casser. La famille du magistrat toqué va essayer de persuader à sir J. Fitz Stephen qu'on l'a nommé lord chief-justice et qu'il doit envoyer sa démission de magistrat avant d'accepter cet emploi si convoité.

Au Maroc

M. Patenôtre, ministre de France à Tanger, a commencé, à bord du *Surcouf*, un voyage sur les côtes occidentales du Maroc. Il visitera tous les ports du littoral et se mettra d'accord avec les consuls et vice-consuls pour chercher les moyens d'étendre les relations commerciales et l'influence de la France au Maroc.

M. Patenôtre ira ensuite visiter le sultan dans sa capitale et activera auprès de lui les négociations pendantes.

Au Chili

Le *Times* reçoit de Buenos-Ayres la dépêche suivante :

« Suivant des avis du Chili, quatre bataillons de troupes gouvernementales à Pisagua, ont fusillé leurs officiers et se sont déclarés pour la révolution. »

ment d'un soldat qui veut vous faire partager sa gloire et ses dangers à venir. Oui, Jenny, depuis que je vous ai revue, je n'ai plus songé qu'à vous, et si vous ne m'aimez pas, je le sens, il me serait impossible de vivre davantage.

Tout cela était coupé de petits silences, plus éloquentes que les paroles.

Jenny, ravie, écoutait les promesses du jeune homme dans une extase facile à comprendre.

Elle reprit cependant.

— Mais votre père, Maurice, sait-il que vous m'aimez ?

— Je dois vous avouer, dit Maurice, qu'il n'a pas tout à fait dit oui ; mais je suis fils unique et mon père m'aime beaucoup : Il est impossible qu'il refuse. D'ailleurs, je ne lui ai pas encore dit qui j'aime, mais il le saura bientôt.

— S'il refusait cependant ?

— Non ; mais ne parlons pas de difficultés aujourd'hui. Parlons seulement de vous, ma belle Jenny, et soyons tout au bonheur de nous aimer, là, seuls en face de Dieu, qui nous voit et entend mes serments...

Ils furent quelques minutes sans parler, lui laissant opérer le philtre de ses discours, elle, écoutant la voix aimée et charmante du premier amour.

La nuit entière aurait pu se passer ainsi sans qu'ils eussent fait l'un ou l'autre un mouvement pour s'éloigner.

Pourtant l'homme est tellement voué au doute par sa nature qu'il éprouve le besoin de demander souvent ce dont il est certain d'avance.

— Oh ! Jenny, murmura Maurice, je ne puis croire que vous m'aimez ; qu'ai-je donc fait au

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Contributions indirectes

M. Brunet, commis de direction à Bourges (Cher), est nommé commis principal de sous-direction à Souillac, en remplacement de M. Marcheteau, nommé commis principal de sous-direction à Bazas (Gironde).

Nomination ecclésiastique

M. l'abbé Galtié, vicaire de Miers, a été nommé curé de Gintrac, en remplacement de M. Charlat, transféré à Planioles.

Concours pour le Prytanée

Le ministre de la guerre vient de publier l'instruction pour l'admission au Prytanée militaire en 1891. Les enfants doivent être inscrits du 1^{er} au 31 mai à la préfecture du département de la résidence. Trois cents places gratuites et cent vingt places demi-gratuites sont instituées en faveur : 1^o des fils d'officiers décédés en activité de service, tués à l'ennemi ou morts des suites de leurs blessures ; des fils d'officiers en activité de service ou en possession d'une pension de retraite ou de réforme pour infirmités ; 3^o des fils d'employés titulaires de l'administration centrale de la guerre.

Elles sont accordées dans l'ordre de préférence ci-après : 1^o aux orphelins de père et de mère ; 2^o aux orphelins de père ; 3^o aux fils d'officiers en retraite ; 4^o aux fils d'officiers en activité de service ; 5^o aux fils des employés du ministère de la guerre, dans la proportion déterminée par le ministre et sans que le nombre puisse excéder cinq bourses et cinq demi-bourses.

Les compositions se feront les 6 et 7 juillet.

Examens et concours

Un concours pour sept places d'agrégés des Facultés de droit sera ouvert à Paris le 17 septembre 1891.

Le registre d'inscription sera clos le 17 juillet 1891.

La session annuelle d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les écoles normales et dans les écoles primaires supérieures, sera ouverte, pour les aspirants et pour les aspirantes, le lundi 11 mai 1891. Les inscriptions des candidats seront reçues dans les bureaux de l'inspection académique de chaque département jusqu'au samedi 11 avril 1891, inclusivement.

Le concours annuel pour l'obtention des bourses d'enseignement primaire supérieur sera ouvert dans toute la France : Pour les aspirants, le lundi 25 mai 1891 ; pour les aspirantes, le jeudi 28 mai 1891. L'inscription des candidats sera reçue jusqu'au mardi 31 mars inclusivement, dans les bureaux de l'inspection académique de chaque département.

La session annuelle d'examens pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures, lettres et sciences, sera ouverte dans toute la France : pour les aspirants, le lundi 22 juin 1891 ; pour les aspirantes, le lundi 29 juin 1891. Les inscriptions des candidats seront reçues dans les bureaux de l'inspection académique de chaque

ciel pour qu'un tel bonheur m'arrive ? Dites-le moi encore ma bien aimée ; il faut que je l'entende de votre bouche et bien des fois pour croire que ce n'est pas un rêve doré, qu'un effroyable réveil pourrait m'enlever...

Et de son bras droit passé autour de la taille de la jeune fille, il l'approcha de lui et la serra doucement.

— Jenny, m'aimez-vous ? demanda-t-il tout bas.

— Maurice, je vous aime, répondit la jeune fille.

Et leurs bouches se rencontrèrent pour la première fois et le bruit d'un baiser alla mourir dans les feuilles.

Mais, comme si ce baiser eût été un signal, quelque chose de lourd se détacha du mur et tomba tout droit devant les amoureux.

Jenny poussa un grand cri, cri inconscient, cri de frayeur.

Maurice se leva d'un bond et machinalement tira son épée, se dressant devant ce danger inconnu.

Ce danger, c'était un homme, et cet homme était Jean-Pierre...

Jean-Pierre, qui avait deviné le rendez-vous et qui avait laissé M. Durand au billard pour prendre place sur le chapeau du mur.

Il avait tout vu et tout entendu, le pauvre garçon ; il s'était contenu le plus possible ; mais au bruit du baiser, il n'avait pu résister plus longtemps.

Ce qu'il souffrait depuis une demi-heure était au dessus de ses forces.

Jenny l'avait reconnu aussitôt ; elle s'était

département jusqu'au vendredi 22 mai pour les aspirants et jusqu'au vendredi 29 mai pour les aspirantes.

La première session d'examens pour l'obtention des deux brevets de capacité élémentaire et supérieur sera ouverte dans tous les départements de France, le département de la Seine excepté, aux dates suivantes : aspirants, brevet élémentaire, le lundi 29 juin 1891, brevet supérieur, le lundi 6 juillet 1891 ; aspirantes, brevet élémentaire, le vendredi 10 juillet 1891 ; brevet supérieur, le lundi 20 juillet 1891.

Les inscriptions seront reçues dans les bureaux de l'inspection académique de chaque département, savoir : aspirantes : brevet élémentaire, jusqu'au samedi 13 juin ; brevet supérieur, jusqu'au 20 juin ; aspirants, brevet élémentaire jusqu'au jeudi 25 juin, brevet supérieur, jusqu'au samedi 4 juillet.

Les grandes manœuvres

Le programme définitif des grandes manœuvres de septembre vient d'être arrêté par le ministre de la guerre.

Dans les 2^e, 3^e et 4^e corps d'armée, quartiers généraux à Amiens, Rouen et Le Mans, il n'y aura que des manœuvres de brigade d'infanterie avec escadrons de cavalerie et batteries d'artillerie. Toutefois, les 9^e et 10^e brigades du 3^e corps, ainsi que les 15^e et 16^e brigades du 4^e corps, qui tiennent garnison à Paris, ne manœuvreront pas cette année. Les manœuvres s'effectueront par division d'infanterie avec escadrons de cavalerie et batteries d'artillerie.

Dans les 1^{er}, 7^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 16^e, 17^e et 18^e corps d'armée, quartiers généraux à Lille, Tours, Rennes, Nantes, Limoges, Clermont, Montpellier, Toulouse et Bordeaux, la durée des déplacements sera de quatorze jours pour les manœuvres de brigade et de quinze pour les manœuvres de division, y compris l'aller et le retour.

Outre les manœuvres des groupes alpins, les 14^e et 15^e corps d'armée exécuteront des manœuvres spéciales dans la région des Alpes.

Toutes les brigades de cavalerie exécuteront, en août, des manœuvres de brigade d'une durée de huit jours, non compris l'aller et le retour, à l'exception des 5^e, 6^e, 7^e et 8^e brigades de cavalerie de corps d'armée, et des brigades appartenant aux 1^{er}, 2^e, 5^e et 6^e divisions de cavalerie.

Toutes les brigades de cavalerie de corps d'armée manœuvreront avec les brigades, les divisions ou les corps d'armée d'infanterie, par escadron, par régiment ou par brigade, suivant la force de la troupe à laquelle elle seront affectées.

Les 2^e et 6^e divisions indépendantes de cavalerie seront réunies au camp de Châlons du 24 août au 4 septembre, pour y exécuter des manœuvres d'ensemble sous la direction du président du comité de cavalerie.

L'armée du Nord, composée des 5^e et 6^e corps et de la 1^{re} division de cavalerie, sous les ordres du général de Galliffet, se rassemblera entre Châlons-sur-Marne et Bar-le-Duc le 4 septembre, à l'effectif de 50 bataillons, 44 escadrons et 47 batteries, soit 50,000 fusils, 6,600 sabres et 282 canons.

L'armée du Sud, formée des 7^e et 8^e corps et de la 5^e division de cavalerie, sous le commandement du général Davoust d'Auerstadt, se concentrera entre Tonnerre et Châtillon-sur-Seine, vers la même date et avec la même force que l'armée du Nord.

jetée au devant de Maurice, pour empêcher les deux jeunes gens de s'élançer l'un sur l'autre.

Mais avant qu'elle eût dit un mot, la porte de la cour s'ouvrit, et M^{me} Durand apparut sur le seuil de la maison.

— Qu'y a-t-il donc ? fit la brave femme. Jenny est-ce toi qui as crié ?

— Oui, mère répondit Jenny d'une voix mal assurée.

— Qu'as-tu donc ?

— Rien, rien du tout, je t'assure, c'est Jean-Pierre...

— C'est moi, madame Durand, c'est moi qui rentrais ne sachant pas que M^{lle} Jenny était au jardin, et je lui ai fait peur.

— Que diable venais-tu faire ici à cette heure.

— Je croyais avoir laissé ma trousse accrochée à un arbre.

— Allons, c'est bon, rentrez tous les deux, il est bien l'heure d'aller se coucher ; et Durand ?

— Il finit sa partie et ne tardera pas à venir.

— Bon, bon, fit la digne femme en poussant les jeunes gens vers la maison, je crois deviner... Jean-Pierre va souvent voir Jenny, et Jenny a des petits secrets depuis quelque temps ; J'en parlerai au père, et dame, après tout, ce garçon n'est pas aveuglé et ma fillette en vaut bien une autre, seulement c'est encore jeune et Jean-Pierre n'a pas tiré au sort ; il faudra que j'ouvre l'œil.

Et elle sourit bien doucement en entendant les deux jeunes gens qui parlaient tout bas dans la salle à manger.

Jenny avait dit à Jean-Pierre :

Les opérations de ces deux armées s'étendront, jusque vers le 14 septembre, sur la zone comprise entre la Seine et la Marne, dans la direction de Troyes à Saint-Dizier, selon toute probabilité du moins, car cette partie du programme n'est pas encore arrêtée.

Véloce-sport cadurcien

MM. les Membres du V.-S. C. son priés de vouloir bien assister à la réunion générale mensuelle qui aura lieu le samedi 7 mars courant, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Société (café Tivoli).

La présence est obligatoire (article 17 des statuts).

Bœuf échappé

Hier, dans l'après-midi, un bœuf s'est échappé des mains de son conducteur, au moment de pénétrer dans la cour de l'Abattoir.

Après avoir parcouru plusieurs fois le chemin de Cahors à Pradines, il a été terrassé dans la rue du Lycée, au moyen de cordes qu'on lui a jetées dans les jambes. Les bouchers ont été obligés de l'abattre sur place.

Le conducteur a été légèrement blessé.

Objet trouvé

Un dé en argent a été trouvé mercredi à deux heures sur la place d'Armes et déposé au bureau de police.

Mouton trouvé

M. Lamelle Jean, de Cabessut, a trouvé, lundi, un mouton blanc portant des taches noires autour des yeux.

Son propriétaire pourra le retrouver chez M. Lamelle.

Vols

Le nommé Rigal François, qui vient d'être condamné à 15 jours de prison par le tribunal correctionnel de Cahors, pour vol dans un débit de tabac, vient d'être l'objet d'une nouvelle plainte pour vol d'outils de tonnelier, commis au préjudice d'un de ses voisins.

Le 2 mars, un marchand de moutons de Labourgade était occupé, à la gare de Cahors à faire un chargement de moutons pour Montauban ; une bête ayant été malade, on la soigna aussitôt, la laissant sur le quai de la gare ; pendant qu'on continuait le chargement, profitant d'un moment d'inattention, un boucher de Pradines, nommé C... qui se trouvait par là, enleva le mouton et le porta aussitôt à l'abattoir.

La gendarmerie, prévenue, s'est livrée immédiatement à une enquête pour arrêter l'auteur de ce vol.

Agression

Lundi, vers 4 h. du soir, le nommé Alaux Basile, de Caze, commune de Pradines, a été frappé, sur le boulevard Gambetta, par un sieur Labourin, du village d'Arbouys près Cahors.

Procès-verbal a été dressé contre Labourin.

Foire de Cahors

La foire du 2 mars avait attiré beaucoup de monde, on y a traité de nombreuses affaires ; les divers marchés étaient abondamment pourvus.

450 paires de bœufs ont été amenés. Le prix des gras a été de 37 à 39 fr. les 50 kilog. poids vif.

Les porcs gras se sont vendus à raison de 50 à

— Il faut que je vous parle Monsieur Constant.

— Et moi aussi, mademoiselle, demain matin.

— A demain.

Maurice avait repassé la haie, et il regagnait vivement sa demeure en se frottant les mains.

XII

LE TIRAGE AU SORT

Le lendemain matin Jenny et Jean-Pierre se rencontrèrent facilement, car il se cherchaient.

Ils se trouvèrent seuls dans la salle à manger.

Ce fut Jenny qui prit la parole.

— Hier soir, M. Constant, dit-elle, vous vous êtes permis de surprendre l'entretien que j'avais avec un autre ; peut-être avais-je tort d'avoir regu M. Bertrand, mais vous conviendrez que c'était mon affaire et non la vôtre.

Jean-Pierre inclina la tête sans répondre.

Jenny fut obligée de continuer.

— M. Bertrand doit être parti de Corbeil à cette heure ; c'est vous dire que je ne le reverrai pas ; je n'ai donc pas à vous défendre de m'espionner une autre fois.

Elle leva sur Jean-Pierre un regard qu'elle voulait rendre courroucé.

Le jeune homme la regardait immobile.

On eût dit que rien de ce que venait de dire Jenny ne l'avait touché.

Elle, impatiente de ce silence, reprit :

— Répondez-moi donc !

Alors Jean-Pierre dit :

(A suivre)

54 fr. les 50 kilog., poids vif; les jeunes de 20 à 30 fr. la pièce selon la grosseur.
750 moutons ou brebis environ. Ceux destinés à la boucherie ont été vendus de 0 fr. 65 à 0 fr. 75 le kilog., et les agneaux de 0 fr. 75 à 0 fr. 80 le kilogramme.

Halle. — Blé, 185 hectolitres, prix moyen 20 fr. 50 l'hectolitre.
Maïs, 140 hectolitres, prix moyen 12 fr. l'hectolitre.

Pommes de terre, prix des 80 litres 2 fr. 75.
Marché. — Les volailles grasses se sont vendues à 0 fr. 70 la livre.

Les truffes de 3 à 4 fr. la livre.
Les œufs, 0 fr. 60 la douzaine.
Le miel, 0 fr. 65 la livre.

St Cyprien

Un nommé Jailloux, âgé de 27 ans, né à St-Loup-de-Varennes, canton de Châlons-sur-Saône, repris de justice, condamné déjà 12 fois et sorti depuis peu de la prison de Castres, où il purgeait une condamnation, a été arrêté mardi à St-Cyprien dans les circonstances suivantes :

Venant de Castelnaud à Montcuq, Jailloux, arrivé au Gal, commune de St-Cyprien, voulut entrer de force chez le sieur Plazens, il usa même de menaces et annonça à Plazens que, puisqu'il refusait de lui donner ce qu'il demandait, il reviendrait le soir avec trois ou quatre de ses amis. Effrayé tant par les allures suspectes de Jailloux que par ses menaces, Plazens appela plusieurs personnes à son aide et sur ces entrefaites Jailloux prit la fuite à travers champs.

Ce ne fut qu'après une battue en règle organisée par M. Mercadié, maire de St-Cyprien, et après une lutte opiniâtre entre Jailloux et M. Boyé, forgeron, que ce dernier put s'en rendre maître.

Conduit sous bonne escorte à la mairie de St-Cyprien, il fut gardé à vue jusqu'à l'arrivée des gendarmes Souques et Lascot, de Montcuq.

Jailloux était porteur d'une clef énorme, de deux couteaux dont un ouvert et l'autre suspendu à la ceinture.

A son interrogatoire il a manifesté le regret de n'avoir pu faire usage de son arme au moment où le courageux Boyé le saisissait à bras le corps.

Jailloux a été conduit devant M. le procureur de la République de Cahors et écorché à la maison d'arrêt.

Vers

Un malfaiteur inconnu s'est introduit, dans l'après-midi de mardi, dans la maison du sieur Lémosy Léon, propriétaire à Vers, canton de St-Géry, et a volé, dans une armoire, la somme de 20 fr. et deux costumes contenus dans une malle dont il a brisé la serrure.

Pour entrer dans la maison, le voleur s'est servi d'une échelle prise dans une grange et a pénétré ainsi par une croisée située à environ 5 mètres du sol.

On suppose que cet individu s'est dirigé vers Cahors.

La justice informe.

Montauban

Depuis quelques jours divers vols se commettaient dans la banlieue de Montauban.

La police a mis enfin la main sur l'auteur de ces déprédations.

Un certain Garrigues, âgé de 22 ans environ, soldat au 7^e de ligne, en congé de vingt jours, qui depuis vivait avec ses parents, habitant la section de Saint-Martial, vient d'être arrêté.

Il a fait les aveux les plus complets.

Les victimes confrontées avec ce dangereux malfaiteur ont reconnu les divers objets trouvés en sa possession.

Très probablement Garrigues passera aux prochaines assises.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 8 MARS

de 4 h. à 5 h. du soir

(Allées Fénélon)

L'Attaque (allegro)	Josneau.
Le Calife de Bagdad (ouverture)	Boieldieu.
España (valse)	Chalvier.
Martha (fantaisie)	Flotow.
Marche Turque	Mozart.

THÉÂTRE DE CAHORS

LES LAUTARS ROUMAINS

Très peu de monde hier soir au Concert roumain de la troupe dirigée par M. Ciolacou. Outre l'augmentation malencontreuse du prix des places, cette représentation avait contre elle d'avoir été précédée récemment de plusieurs autres, qui avaient épuisé l'intérêt de cette très nombreuse partie du public pour laquelle le théâtre n'est pas une habitude, mais un divertissement dont on use avec modération.

Les amateurs de musique, surtout de musique pittoresque, auraient pourtant été satisfaits de l'exécution du programme que nous ont servi ces musiciens exotiques. Le plus remarquable était certainement M. Angelos, avec sa flûte de Pan. Il tire de jolis effets, quelque peu étranges, de son primitif et ingrat instrument. N'oublions pas les

romances de M. Ciolacou et les chœurs chantés par l'orchestre, le tout sans beaucoup de voix, mais avec un grand sentiment. On a terminé par l'hymne national russe, dont le caractère presque religieux forme un parfait contraste avec le rythme guerrier et entraînant de la *Marseillaise*.

En somme bonne soirée, pas trop longue, ce qui est un mérite, et où le programme annoncé a été scrupuleusement suivi.

K. BOULEAU.

TOURNÉES ARTISTIQUES

M. Saint-Omer, directeur
Mercredi, 11 Mars

Ferdinand le Noceur

comédie-vaudeville en 4 actes
de M. LÉON GANDILLOT

Opinion de la presse parisienne

Le *Petit Journal* :

20 Décembre. — Je ne puis qu'indiquer le sujet de la pièce : Ferdinand, le prétendu noceur, n'est autre que l'humble secrétaire de M. Fourageot, fabricant de produits pharmaceutiques.

Arrivé là, la série des aventures commence pour Ferdinand. Parisien de Paris, il passe aussitôt à Beaugency pour un casseur de cœurs... Quand à la suite, prière d'aller la voir à Déjazet, où la pièce est infiniment amusante et obtiendra, à n'en pas douter un long succès.

Au résumé, le succès est grand et il convient d'y associer tous les interprètes.

LÉON KERST

La Lanterne :

21 Décembre. — La Nouvelle comédie de M. Léon Gandillot : *Ferdinand le noceur*, a parfaitement réussi, hier, à Déjazet. La pièce a de l'observation, du naturel, des situations vraiment comiques et, de plus, elle est écrite. C'est dans le mille qu'à mis M. Gandillot.

Ces quatre actes ont vraiment le diable au corps. Raconter la pièce par le menu est chose impossible tant les complications y abondent.

La France :

21 Décembre. — Le soi-disant noceur qui donne son nom à la nouvelle pièce de M. Léon Gandillot n'est pas du tout un noceur. C'est un garçon pauvre, rangé, timide, ayant horreur des cocottes et de la noce. Il est le secrétaire modeste rétribué de M. Fourageot, riche marchand de produits pharmaceutiques, à Paris.

Il est temps de constater que la nouvelle pièce de Gandillot est d'un bout à l'autre amusante, pleine de gaieté et d'entrain, farcie de mots spirituels, et qu'elle a brillamment réussi.

CH. GILBERT-MARTIN

FAITS DIVERS

Les récoltes en France

D'après l'ensemble des renseignements très nombreux recueillis de ses correspondants par le *Marché français*, organe de l'Association de la mennerie française, on peut résumer comme suit, à la date du 14 février, la situation générale des ensemencements de France : Défavorable en ce qui concerne les régions les plus importantes pour la récolte du blé, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Centre et Nord-Est; beaucoup moins mauvaise dans l'Est, où il est permis d'espérer encore une récolte ordinaire. Dans les régions Sud-Ouest, Sud et Sud-Est, les dégâts sont peu importants et la récolte sera assez bonne ou bonne, suivant la température du mois à venir.

On peut, en conséquence, diviser le territoire agricole en deux parties : l'une correspondant aux deux tiers environ de la surface totale des emblavures — où les effets de l'hiver ont été particulièrement désastreux : l'autre — comprenant le troisième tiers de nos ensemencements — où le blé n'a pas considérablement souffert. L'évaluation exacte ou même approchée de la proportion du dommage causé par l'hiver ne peut encore être faite, et des divergences considérables d'opinion règnent à ce sujet chez les cultivateurs.

Le pont sur la Manche

La demande de concession de l'établissement du Pont sur la Manche, vient d'être soumise au Gouvernement et aux Chambres, par la société dont les principaux membres sont MM. Schneider et le comte de Chaudordy.

Une assemblée générale extraordinaire du Pont sur la Manche a été tenue à Londres le 19 février, à l'unanimité elle autorise le conseil d'administration à présenter au Parlement anglais le projet de loi relatif aux travaux à exécuter dans la baie de Saint-Margaret, en vue de la construction du Pont sur la Manche. Elle approuve la demande de concession présentée au Gouvernement français et fixe à 20 0/0 des bénéfices la part des fondateurs, et leur attribue le privilège pour la souscription du capital.

La société du pont sur la Manche entre donc dans la période d'exécution, car les travaux d'études sont achevés. Ainsi que le démontre le *Mémoire* justificatif adressé aux ministres et aux Chambres.

Il contient le rapport de M. Renaud, ingénieur hydrographe, et de M. Duchanoy, ingénieur des mines, sur les conditions de travaux et de navigation du Pas-de-Calais.

Le sol est des plus favorables et des plus résistants.

Une modification du plan primitif fait gagner 5 kilomètres.

La communication directe entre la France et l'Angleterre donnera au commerce des deux pays un développement considérable en assurant de grands bénéfices.

M. Hersent du Creusot a fait les travaux d'études. La compagnie du Pont sur la Manche n'est pas loin d'entrer dans l'exécution de cette œuvre grandiose.

Curieuse découverte

Une découverte curieuse vient d'être faite non loin de l'église de Magnat, près Penne (Lot et-Garonne).

La semaine dernière des ouvriers étaient occupés à fouiller la terre pour en extraire du gravier destiné à l'entretien des chemins vicinaux.

A vingt centimètres de profondeur seulement, la pioche rencontrait de grosses pierres. L'étonnement de ces ouvriers fut grand, lorsque, après avoir bien déblayé, ils se trouvèrent en présence de sarcophages en pierre, admirablement bien conservés.

Sur ces sarcophages, aucune sculpture, aucune date ne se voyait, rien que des dalles de pierre brute.

Il en a été ainsi trouvé dix-sept.

Leur forme est celle des cercueils de nos jours, sauf le couvercle qui consiste en une immense dalle en pierre. La longueur est de deux mètres environ sur 60 centimètres de large du côté de la tête et de 25 ou 30 centimètres dans le fond.

La plupart de ces sarcophages cependant n'ont pas de couverture. La terre seule recouvre les squelettes. On a remarqué que les cercueils non recouverts de dalles avaient beaucoup mieux conservé les squelettes que les autres.

D'ailleurs, il est facile de voir que les masses de squelettes déposés en pleine terre sont beaucoup mieux conservés que ceux qui sont enfermés dans les sarcophages de pierre.

Les crânes des morts sont intacts en pleine terre, tandis qu'ils sont complètement réduits en poussière dans les sarcophages.

Une seule sépulture a offert quelque intérêt par les objets qu'on y a rencontrés.

Soldat tué par une sentinelle

Un accident tragique est arrivé, dans la nuit de lundi, à Theux, près de Mézières, pendant les exercices de nuit du 91^e régiment d'infanterie.

Au cours d'une manœuvre, le soldat Ossonce fut chargé de surprendre un factionnaire, l'élève caporal Poignant. Il s'approcha à pas de loup de la sentinelle; mais, celle-ci, très attentive, l'interpella à haute voix. Ossonce, sans écouter l'avertissement, courut sur Poignant et voulut le saisir. A ce moment, le factionnaire ayant croisé la baïonnette, Ossonce, qui s'était jeté sur lui avec trop d'ardeur, fut touché au bas ventre.

— Je suis touché ! dit-il.
— Allons donc ! Tu es blessé ? C'est vrai ? interrogea Poignant, qui doutait du fait, tant l'action avait été rapide.

Ossonce, s'affaissant, tombait à genoux. Le factionnaire releva son camarade; on le plaça sur un brancard et on le transporta à l'hôpital militaire de Mézières. Là, le major constata que la baïonnette n'avait fait qu'une blessure de trois centimètres, mais qu'elle était mortelle.

En effet, deux heures après, Ossonce succombait. Son corps sera transporté à Vitry-lez-Reims, où il est né.

Le soldat Poignant, qui était intimement lié avec Ossonce, est au désespoir de la mort de son camarade.

A la suite de ce regrettable accident, M. le colonel Marty, commandant le 91^e de ligne, a décidé que la baïonnette ne serait plus mise au canon pendant les manœuvres de nuit.

Un empoisonneur

Un jardinier, renvoyé de la maison de santé de la « Métairie », près de Nyon (Suisse) a, par esprit de vengeance, jeté de l'arsenic dans de la pâte de gâteaux. Quelques heures plus tard, trente-huit fous se roulaient dans d'atroces coliques.

Des contre-poisons, administrés à temps, ont conjuré le danger.

Le jardinier a été écorché dans la prison de Nyon.

L'enquête se poursuit.

Un loup enragé

On mande d'Odessa qu'un drame terrible s'est produit dans le village de Houriette-Louch. Un loup enragé était entré dans le pays et, après avoir mordu neuf vaches et vingt-huit moutons, il avait tenté de se jeter sur les hommes. Mais les paysans, pris de peur, se sont enfermés; cependant l'un d'eux, nommé Tschaban, a été surpris par l'animal furieux, qui, d'un coup de dent, lui a enlevé le nez et une partie de la joue.

Les autres monijks sortirent alors de leur maison et engagèrent une véritable bataille avec le loup; c'est après deux heures de lutte qu'ils parvinrent à le tuer. Treize d'entre eux ont été blessés, dont deux mortellement. Tous ceux qui ont pu supporter le voyage ont été envoyés à Odessa pour subir, à l'institut bactériologique, un traitement conforme au système Pasteur.

Train arrêté et dévalisé

On télégraphie de Varsovie :

Une tentative d'une audace inouïe vient d'être commise par une bande de voleurs, à côté de la station Vloch, du chemin de fer de Varsovie-Vienne.

Des malfaiteurs ont arrêté un train de charbon de terre en petite vitesse et l'ont dévalisé complètement. Hommes de précaution, ces hardis bandits

avaient amené une vingtaine de voitures sur lesquelles ils chargèrent leur butin.

Quand les gendarmes de Vloch, enfin prévenus, arrivèrent, les voleurs étaient déjà loin. Sur la voie, il était resté un tel amas de morceaux de charbon, qu'il n'a pas fallu moins de trois heures pour déblayer et permettre aux trains suivants de passer.

Plus de sommeil !

Jouancy (Yonne), le 19 septembre 1890. — Je suis très satisfait de vos *Pilules Suisses*; j'avais des renvois, des crampes d'estomac, je ne dormais plus et la nourriture ne digérait pas. Depuis que j'ai pris vos *Pilules Suisses*, tous ces maux ont disparu et je suis complètement guéri. Je vous autorise à publier ma lettre.

(Sig. lég.) H. DUMONT, chez M. Hourley.
A. M. Hertzog, ph^o, 28, rue de Grammont, Paris.

VICHY SOURCES de l'ÉTAT
Célestins - Grande-Grille
Hôpital - Hauterive
Puisées sous la surveillance de l'Etat.



Pour adoucir, velouter,
blanchir la peau du
visage et des mains rien
n'égale la Crème Simon.

Évitez les contrefaçons étrangères.
J. SIMON (Rue de Provence, 36, PARIS.
Rue de Béarn, 41, LYON.)

Bourse de Paris

Cours du 4 Mars 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....	compt.	95 55
3 0/0 amortissable.....	compt.	95 65
3 0/0 Emprunt 1891.....		93 60
4 1/2 0/0 1883.....	compt.	105 »

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4340 »
CRÉDIT FONCIER.....	1290 »
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	515 »
COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^{te}	658 75
EST (Chemin de fer).....	938 75
LYON.....	1547 50
MIDI.....	1330 »
NORD.....	1885 »
ORLÉANS.....	1580 »
OUEST.....	1088 75
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1475 »
CANAL DE SUEZ.....	2458 75
CANAL DE PANAMA.....	37 »
Etablissements DECAUVILLE.....	525 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	444 »
EST 3 0/0.....	436 »
MIDI 3 0/0.....	447 »
NORD 3 0/0.....	447 75
ORLÉANS 3 0/0.....	450 »
OUEST 3 0/0.....	448 25
SUD DE LA FRANCE.....	422 »
OUEST-ALGÉRIEN.....	430 »
EST-ALGERIEN.....	429 »
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	605 »
— — — 4 0/0 1863.....	527 »
— — — fonc. 3 0/0 1877.....	390 »
— — — comm. 3 0/0 1879.....	483 50
— — — fonc. 3 0/0 1879.....	483 »
— — — comm. 3 0/0 1880.....	474 »
— — — fonc. 3 0/0 1883.....	421 »
— — — 3 0/0 1885.....	475 »
— — — bons 100 fr. av. lots.....	74 »
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	525 »

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1880.....	100 52
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	100 35
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	57 »
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	441 50
LOMBARDS, 3 0/0.....	341 50
SARAGOSSE 3 0/0.....	390 50

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	715 »
Oblig. GUAYAQUIL (Équateur) 6 0/0.....	470 20
— PORTO-RICO 3 0/0.....	270 »
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	450 »

BULLETIN FINANCIER

du 4 mars 1891

Marché calme aujourd'hui. Absence de nouvelles. Il en est ainsi du reste presque chaque mois après la liquidation.

Les dispositions sont toujours bonnes on s'est vite remis des mauvaises séances de la semaine dernière.

Le 15 sera détaché le coupon trimestriel sur le 3 0/0, cela est suffisant pour le maintien des cours. Le 3 0/0 est à 95 57 1/2 un peu moins ferme. Le nouveau est à 93.65.

Le Crédit foncier est ferme à 1287.50. La Banque de Paris est en avance à 837.50. Le Crédit Lyonnais fait 821.25. Le Crédit mobilier est à 240.

Les fonds étrangers sont assez bien tenus. L'Italien est à 95,50 il ne faut pas se dissimuler qu'il s'est produit un changement considérable par la chute du Cabinet Crispi. L'Extérieure est à 77 2/32 un peu de réaction sur les fonds ottomans.

En Banque, l'Alpine donne lieu à des achats suivis à 226,25. Le Laurium Grec est à 155.

Les actions Frenh Guyana sont à 31,25, on demande à 85 la Petite Presse cette valeur a été injustement dépréciée depuis quelques jours.

